

COMMENT ACCUEILLIR CES NOUVEAUX PATIENTS SOUS OXYGÉNOTHÉRAPIE ?

« Le syndrome de détresse respiratoire peut évoluer vers une insuffisance respiratoire restrictive, comme dans le Sars, voire une fibrose », expliquent les experts de la Sofmer. Quelle prise en charge pour les pharmaciens d'officine ?

 Carla Masciari

Les cas sévères Covid-19 présentent, après hospitalisation, des pathologies multiples liées au temps de sédation et d'alitement. De lourdes séquelles, en somme. La filière des Soins de suite et de réadaptation (SSR) s'est organisée en conséquence et des établissements spécialisés et adaptés prennent en charge ces patients. Selon les recommandations du ministère de la Santé, les établissements SSR doivent organiser rapidement le retour des patients à leur domicile, « en incluant, si nécessaire, la poursuite du plan de réadaptation en autonomie à domicile ».

Le pharmacien participe

« Dans ce parcours post-Covid, les officinaux agrémentés en oxygénothérapie ont une place non négligeable », soutient une pharmacienne du Grand Est, agrémentée en

oxygénothérapie. « Nous avons en charge actuellement trois patients ayant été hospitalisés pour Covid et n'étant plus des cas suffisamment sévères pour une prise en charge en établissement. En concertation avec des médecins, ces patients souffrant d'une légère insuffisance respiratoire sont soignés à domicile », poursuit-elle.

79 % des cas admis en réanimation présentaient au moins une comorbidité, d'après Santé publique France. « **La continuité des soins est indispensable, que le patient ait été admis en réanimation ou pas !** », s'exclame la pharmacienne. Incombe au pharmacien le rôle primordial de la bonne observance du traitement du patient en ALD. Enfin, une attention et un soutien psychologique sont on ne peut plus recommandés face à ces nouveaux patients, très à risque de développer des troubles psychiatriques, allant jusqu'au stress post-traumatique.

Quelques conseils à délivrer à l'officine

L'oxygénothérapie peut se faire sur le long et le court terme, suivant l'insuffisance respiratoire du patient.

- ⇒ expliquer l'ensemble de la prise en charge au patient,
- ⇒ être en contact avec l'infirmier(e) domicile du patient,
- ⇒ être vigilant à la manipulation des bouteilles et à l'entretien du matériel,
- ⇒ prévenir le dessèchement des muqueuses. Un lavage du nez au sérum physiologique peut être conseillé. Au-delà de 3 l/min, un humidificateur doit être ajouté au

UNE PRATIQUE ENCADRÉE PAR LA LOI

600 : c'est le nombre de pharmaciens agréés à dispenser de l'oxygène en France.

Pour dispenser du matériel d'oxygénothérapie, une pharmacie doit être titulaire d'un agrément en oxygénothérapie. Selon l'arrêté du 16 juillet 2015 relatif aux bonnes pratiques de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical, les pharmaciens doivent être en collaboration constante avec les médecins pour suivre les patients pratiquant l'oxygénothérapie.

POINT DÉFINITION

L'oxygénothérapie vise à apporter artificiellement de l'oxygène de façon à rétablir ou à maintenir un taux normal dans le sang. Elle délivre un niveau d'oxygène supérieur à celui de l'air ambiant (21 %). L'objectif est d'obtenir une pression artérielle en oxygène (PaO) supérieure à 60 mmHg et une saturation en oxygène de l'hémoglobine du sang artériel (SaO) supérieure ou égale à 90 %.

dispositif. Le pharmacien devra s'assurer du relatif confort du patient, ⇒ sensibiliser le patient à une bonne hygiène de vie : mouvements, arrêt du tabac, alimentation saine, riche en protéines, constituent un terrain propice à l'évolution de l'insuffisance respiratoire.

Qui dit oxygène, dit potentielle combustion. Rappeler au patient de maintenir la source d'oxygène loin de tout corps combustible n'est jamais de trop. •